

# Demandez les programmes

*Le « disease management » à l'américaine n'est certes pas directement transposable en France. Pour autant, nos « payeurs » français ont déjà initié des programmes d'accompagnement ou d'éducation thérapeutique, ou s'appêtent à le faire.*

La CNAM lance en ce début d'année un programme expérimental qui concernera entre 150 et 200 000 patients diabétiques dans dix départements pilotes et qui sera étendu à la France entière en 2009-2010. Dans ce cadre, les patients devraient bénéficier de « supports personnalisés d'information » et, selon les situations, de contacts téléphoniques avec des infirmières. A cet effet, la CNAM a lancé en 2007 un appel d'offre auprès des prestataires spécialisés. La société américaine McKesson, adossée à l'opérateur Orange, aurait finalement été retenue. Certains observateurs y voient une orientation « analyse des données » et « construction d'un modèle économique » du programme. La Mutualité française a, pour sa part, développé le programme « Priorité santé mutualiste », qui propose à ses adhérents de se mettre en relation avec des conseillers santé par téléphone et Internet, et fait le lien entre information, orientation et accompagnement. Quatre thèmes sont retenus : cancer, maladies cardiovasculaires, addictions et perte d'autonomie. Le programme débute en Bretagne et Languedoc-Roussillon.

De son côté, la Mutualité sociale agricole (MSA) a mis en place en 2005 les « Ateliers du bien vieillir », qui prolongent le programme « Seniors soyez acteurs de votre santé ». Aux patients volontaires atteints de pathologies cardiovasculaires ont été proposées trois séances d'éducation thérapeutique animées par des professionnels de santé, portant sur les thèmes de la nutrition, l'activité physique et intellectuelle ou encore l'auto-surveillance. Ces séances ont été élargies et la MSA souhaitait enrôler 30 % de la population cible (soit 3 500 personnes) fin 2007. Une campagne d'information lancée en 2006 encourageait ses adhérents à se rendre à des rendez-vous « Prévention », pour un bilan pouvant déboucher sur un « accompagnement de santé personnalisé ».

## Programmes européens

L'assureur Mondial Assistance a initié cette activité en 2003 pour le compte d'un laboratoire pharmaceutique qui souhaitait un programme visant à améliorer la prise en main



LA CNAM LANCE CE MOIS-CI SON PREMIER PROGRAMME DE DISEASE MANAGEMENT.

d'un traitement. Aujourd'hui les scénarios d'accompagnement sont définis avec un comité scientifique en fonction de la pathologie et du traitement, et mis en œuvre à partir des moyens de communication sélectionnés (plate-forme téléphonique, SMS, appels sortants/entrants, web, newsletter, mail, courrier...). Le programme de prévention de l'ostéoporose mis au point pour Lilly (pour Forsteo®) fait partie des références, et l'IGAS le détaille dans son rapport remis à la ministre. « Nous avons déjà un positionnement international quand nous avons accompagné Lilly, explique Jérôme Bourdeau, chargé des relations avec les entreprises du médicament chez Mondial Assistance. Notre activité dans ce domaine démarre bien en Europe, notamment en Belgique, Italie, Portugal, Espagne. Nous recevons des appels d'offre pour des programmes paneuropéens. La levée de bouclier qu'ont suscité ces programmes en France vient d'une méconnaissance de leur contenu. Pourtant ils jouent un vrai rôle, en complémentarité avec le rôle du médecin, car c'est lui qui propose de rentrer dans le programme. C'est un outil à disposition du médecin et du patient pour un résultat thérapeutique optimal. » ■

Jocelyn Morisson